

**CONVOCATION AUX EXAMENS SEMESTRIELS JUIN 2019  
ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019 -SESSION 1-**

**Etablissement : FMA**  
**Filière : Médecine Générale**  
**Semestre : S10**

**Cher (e) étudiant (e),**

Vous êtes convoqué(e) aux examens du semestre **10** de la **Médecine Générale** qui auront lieu du **17 Juin au 02 Juillet 2019** à l'Université Internationale Abulcasis des Sciences de la Santé

- Etage : rez-de-chaussée
- Salle : 1
- Emplacement : 35

Vous devez Vous présenter 30 minutes avant le début des épreuves muni(e) :

- De cette convocation ;
- D'une pièce d'identité (CIN, Passeport, Carte d'étudiant) ;
- Du matériel autorisé.

Informations de l'étudiant :

- Nom et Prénom : ADAMOU MOUMOUNI Fati
- N° d'inscription : INS-FMA00005191/2018
- CIN/Passeport : 08PC95751

Déroulement des épreuves :

- Les épreuves se déroulent selon les modalités suivantes :

Ordre	Module	Date Examen	Heure début
1	Néphrologie - Urologie	18/06/2019	11h30
2	Endocrinologie, Nutrition et Science de l'Alimentation-Génétique	20/06/2019	11h30
3	Raisonnement Clinique - Synthèse Thérapeutique	22/06/2019	11h30
4	Anatomie Pathologique II et III	25/06/2019	11h30
5	Santé Publique	27/06/2019	11h30
6	Stage Hospitalier VII: Spécialité Médico-Chirurgicale IV	29/06/2019	11h30
7	Urgence - Réanimation et Soins Palliatifs	01/07/2019	11h30

Il est rappelé que :

- L'accès aux salles d'examens est interdit aux étudiants se présentant après l'ouverture des sujets ;
- Toute personne se présentant sans une pièce d'identité et de sa convocation se verra refuser l'accès à la salle d'examen ;
- Tout document ou matériel non expressément autorisé ne peut être utilisé par les candidats. Le non-respect de cette disposition est passible de traduction devant le conseil disciplinaire de l'UIASS ;
- La possession de téléphone portable et autre moyen de communication ou d'information est formellement interdit pendant l'épreuve. Tout appareil doit être hors de portée des candidats ;
- L'échange du matériel est strictement interdit ;
- Il est conseillé de relire le règlement d'examens.